

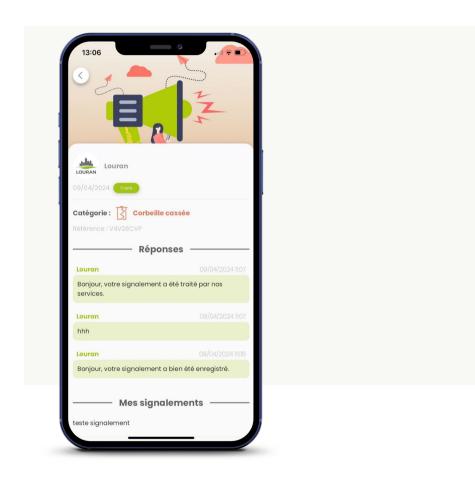
PRÉSENTATION



Via illiwap, les citoyens peuvent émettre des signalements aux stations ayant activées cette fonctionnalité.

Chaque utilisateur peut visualiser la liste des signalements qu'il a émis et en suivre l'évolution de traitement en temps réel.

Pour émettre un nouveau signalement, il suffit à l'utilisateur de cliquer sur le bouton « signaler » et de suivre les étapes expliquées ci-après.





Chaque citoyen a accès à la fonctionnalité Signalement directement en passant par la page de la station via l'onglet « Favori », ou en se rendant dans l'onglet « Stations » et en choisissant la station de son choix.



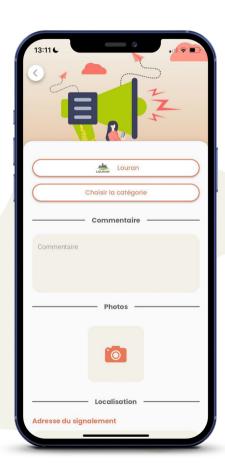




Après avoir cliqué sur la vignette «mes signalements» :

Pour émettre un signalement, l'utilisateur doit cliquer sur le bouton « Envoyer un signalement ».

Il accède ensuite à un formulaire lui permettant de détailler son signalement.





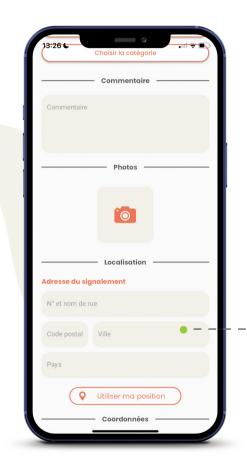


Premièrement, l'utilisateur choisi la catégorie et la sous-catégorie permettant de qualifier son signalement





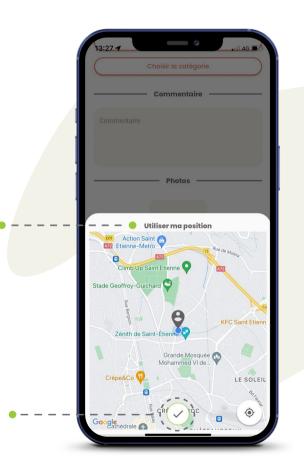




Deuxièmement, l'utilisateur renseigne la position de son signalement. Pour se faire, deux options s'offrent à lui :

- 1) Soit il renseigne manuellement l'adresse postale de son signalement via les champs à sa disposition dans le formulaire.
- 2) Soit, il clique sur le bouton « Utiliser ma position » et la carte s'affiche.
 Si sa géolocalisation est désactivée, il peut déplacer la carte manuellement vers le lieu de son signalement et valider via la petite coche en bas au centre.

Il peut aussi cliquer sur le pointeur en bas à droite de l'écran pour accéder à ses réglages et ainsi activer sa géolocalisation.







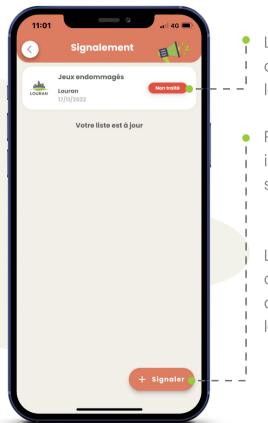
Enfin, une fois l'intégralité des informations du signalement renseignée, l'utilisateur doit cliquer sur « Envoyer le signalement » pour que celui-ci soit transmis à la station concernée.

Les champs : commentaire, nom, prénom et adresse mail sont obligatoires afin d'assurer la qualité et le suivi des informations remontées par le citoyen.

Ce dernier verra ensuite apparaître une pop-up sur son écran pour lui confirmer le dépôt de son signalement.



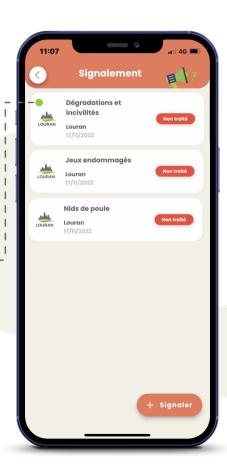




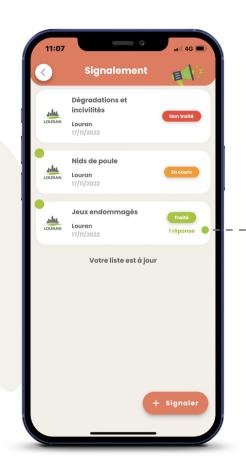
Le signalement que le citoyen vient d'émettre s'affiche instantanément dans la liste de ses signalements.

Pour émettre un nouveau signalement, il n'aura qu'à cliquer sur le bouton « + » situé en bas à droite de l'écran.

La liste de tous les signalements que le citoyen a émis restera visible dans son application jusqu'à ce que la collectivité les archive après traitement.







Le citoyen suivra en temps réel l'évolution de traitement de son signalement par la collectivité.

Il verra également via une annotation en vert si la collectivité a apporté une réponse à son signalement

En cliquant sur un signalement, il pourra en voir le détail et lire la réponse que lui a apporté la collectivité si cette dernière a répondu.







40, rue des Aciéries 42 000 Saint-Etienne

contact@illiwap.com 04 28 07 02 00

www.illiwap.com

